



SNEP
Bretagne
F.S.U.

U.
F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Novembre 2018

Bulletin spécial

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Un enjeu de participation très important !

(maintien du statut spécifique, revalorisation salariale, reconnaissance sociale de notre métier), alors que le statut de notre discipline d'enseignement et du sport scolaire serait minoré ou réduit au sein du système éducatif. La reconnaissance du rôle de l'EPS dans le processus de formation et la reconnaissance de la fonction sociale du professeur d'EPS sont deux aspects indissociables d'une même réalité. »

Tout ce qui concerne la gestion des enseignants d'EPS se doit d'être contrôlé pour garantir *l'équité et le respect des droits de chacun*. Pour cela, rien de plus efficace pour les personnels que de se doter *d'élus qui veillent au respect des règles* et sont forces de proposition lors des phases d'avancement ou de mutation notamment (voir les résultats obtenus pour les personnels par le travail des commissaires paritaires).

En ce moment les réflexions en cours sur la réforme de la fonction publique vont bon train !

Le dossier de la *réforme de la fonction publique* piloté par Edouard Philippe porte le joli nom de **CAP 22**. En s'appuyant sur de fausses informations (le poids comparable de la fonction publique dans les autres pays par exemple et l'ampleur de la dépense) on présente les régressions sociales comme des nécessités. Ainsi qui sait que seules l'Espagne et l'Italie sont en dessous de la France pour le nombre de fonctionnaires par tête d'habitant ?

Ce qui traverse le document d'étape c'est bien entendu la réduction de la dépense publique et donc du nombre de fonctionnaires, ainsi que l'abandon de missions d'état au profit du secteur privé, mais c'est surtout pour nous *la perspective d'une transformation complète et inquiétante des modes de gestion des carrières et des rémunérations*.

Sous prétexte de « refonder le contrat social avec le agents publics »

Il s'agit par exemple de : *(les parties en italiques sont des extraits du discours du premier ministre)*.



AVEC LE SNEP-FSU ET LA FSU J'AGIS !
ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN !

29
NOV

> 06
DÉC

Votez !

FAITES-VOUS ENTENDRE



...suite

Modifier les instances représentatives : « Je suggère que l'on abandonne la composition *strictement paritaire des instances* de dialogue social. Que d'heures perdues à tant de formalisme »

Ainsi le gouvernement souhaite redéfinir les actes devant être soumis aux CAP afin de concentrer leur rôle à l'examen de décisions ayant un impact négatif sur les carrières

Avoir recours au contrat : « je suis convaincu que pour certains emplois de la fonction publique il est souhaitable de laisser *le choix aux entrants* entre le statut de fonctionnaire ou un contrat de droit privé négocié.. »

Ceci est déjà contenu dans les annonces d'augmentation du nombre de contractuels à l'Education

Faire évoluer le mode de rémunération : « Je veux ouvrir le chantier de l'individualisation des rémunérations pour qu'il soit davantage tenu compte du mérite, de l'implication, des résultats.... »

Les modalités d'attribution devront être revues afin de redonner aux *managers de proximité* les marges de manœuvres dont ils ont besoin. Le gouvernement considère comme prioritaire de réfléchir à une plus grande implication des *employeurs de proximité*, afin qu'ils concourent aux décisions d'avancement et de promotion ».

La paye déterminée par *les chefs d'établissement* ? Qui est le meilleur professeur du collège ou du lycée ?

Nous y voilà !

Les élections professionnelles 2018 constitueront un test grandeur nature sur l'attachement des personnels de toute la fonction publique à leurs instances paritaires démocratiquement élues !

Si la participation n'était pas massive, la porte serait ouverte à toutes les transformations régressives envisagées.

Montrons notre détermination à conserver notre modèle social.

Votons et faisons massivement voter

nos collègues... pour le SNEP

et la FSU bien sur !

Le bureau académique



**Le pense-bête
du déroulement du vote
en dernière page >>>**

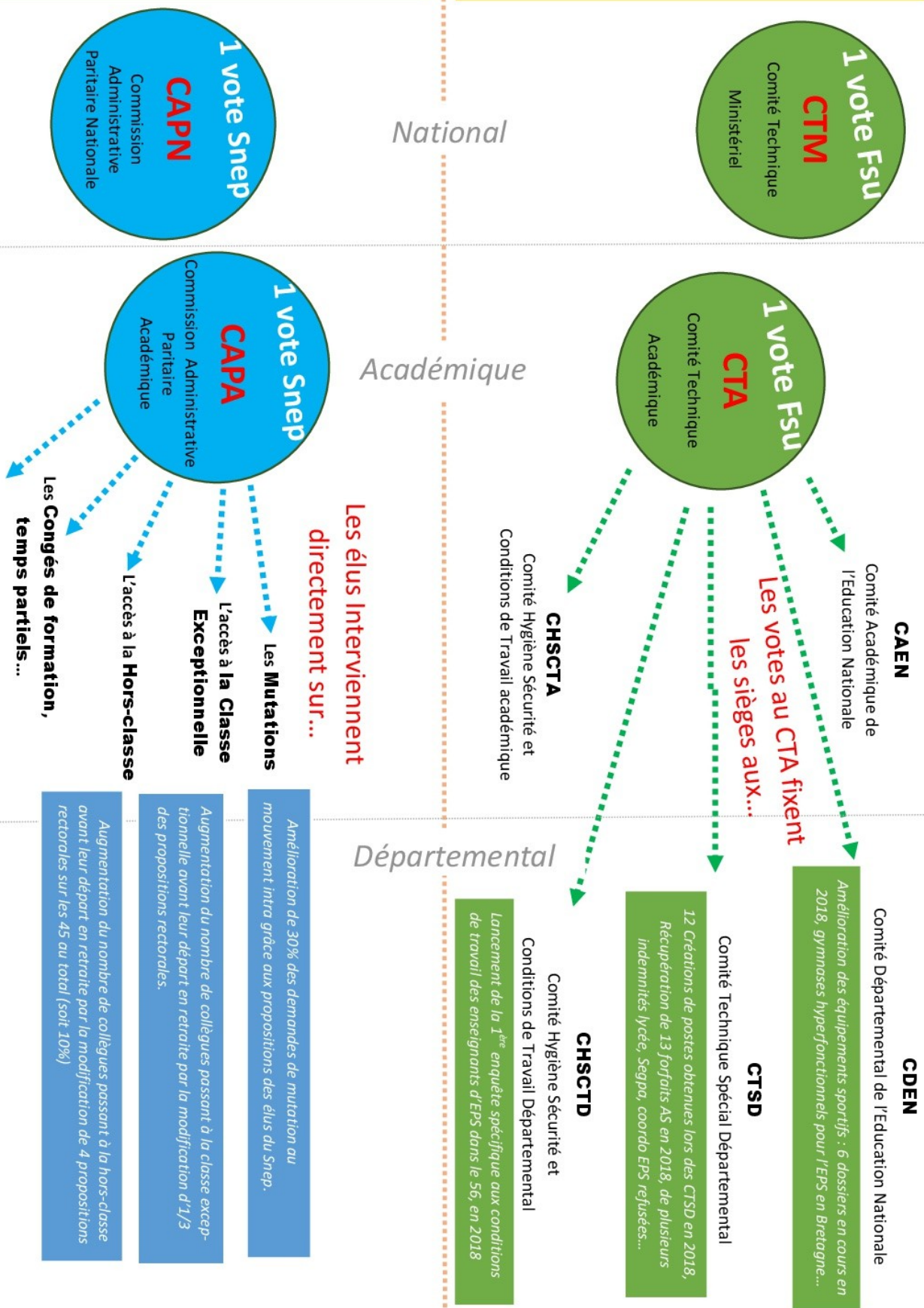
Vous voulez que je vote ? D'accord, mais dites-moi d'abord à quoi cela sert !

Pour ma carrière

2 Votes pour le **SNEP**

Pour nos services publics

2 Votes pour la **FSU**



Notre profession de foi

Elections professionnelles
du 29 novembre au 6 décembre 2018

Commission Administrative
Paritaire académique

Pour mon métier, l'EPS et le sport scolaire

AVEC LE SNEP-FSU J'AGIS !



ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN

Agir et Défendre pied à pied

- Déroulement de carrière, hors classe, classe exceptionnelle, Mutations
- Revalorisation des salaires
- Conditions de travail (hss, complément de services, heure de trajet, ...)
- L'attribution du forfait RS (11 forfaits récupérés en 2018)
- Le paiement des indemnités (indemnités ssgpa, indemnités lycée, imp coordination eps)
- La prise en compte de la Santé au travail (relations hiérarchiques, conditions de travail)

Promouvoir

- Un métier où l'enseignant reste **CONCEPTEUR** et non **APPLICATEUR**
- Une EPS exigeante dans ses contenus face à une marginalisation en cours (DNB, réforme lycée)
- Des installations suffisantes et de qualité (6 dossiers en cours d'amélioration en 2018 en BZH)
- Augmentation du temps d'apprentissage (4 heures en collège et 3 heures en LP)

S'engager

- Pour une école s'adressant à tous, garantissant des savoirs exigeants et émancipateurs
- Pour la défense du service public en Bretagne, face à la concurrence de l'enseignement confessionnel
- Pour l'équité homme/femme

Proposer

- Une Baisse des effectifs par classe
- Des Créations de postes partout où cela s'impose (12 créations gagnées en 2018 en BZH)
- Améliorations du mouvement INTRA (notamment pour les TZR)
- Le retour à une formation continue digne de ce nom

Répondre, Rencontrer

- En direct, au téléphone, par mail, en organisant des stages ou en publiant régulièrement, à TOUS les collègues qui nous sollicitent sur des problématiques personnelles ou d'établissement

AVEC LE SNEP-FSU ET LA FSU J'AGIS !

ENGAGÉES AU QUOTIDIEN !

29 > 06
NOV DÉC

Votez !

FAITES-VOUS ENTENDRE



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

LE SNEP ET LA FSU, C'EST LA FORCE DU COLLECTIF !

Voter pour le SNEP et la FSU, c'est la garantie d'avoir des élu.es engagé.es au quotidien, pour porter les revendications des personnels, de l'EPS et du sport scolaire !

Le SNEP-FSU dans les instances

- Ce sont près de 36 collègues représentant.es du SNEP-FSU en 2018 qui font vivre le paritarisme en préparant, siégeant et intervenant dans toutes les instances (capa, ct, chsct, unss)

Le SNEP-FSU forme, informe

- Ce sont des publications et informations régulières (Site, Bulletin, Lettre d'infos)
- Ce sont plus de 38 stages (corpo, métier, sécurité responsabilité, t2r, péda...) organisés depuis 2014 ayant permis de rencontrer plus de 600 collègues

Le SNEP-FSU vous aide, vous accompagne

- Ce sont plus de 88 militant.es sur l'ensemble du territoire Breton qui sont au quotidien sur le terrain près de vous et qui répondent à toutes les sollicitations
- C'est un secteur Action Juridique qui accompagne de nombreux collègues face à l'administration

Le SNEP-FSU échange/débat avec les collègues

- C'est l'organisation de colloques et initiatives rassemblant des centaines de collègues pour parler de l'EPS, à l'image des Journées de l'EPS de février 2018 à l'ENS Rennes

**AVEC LE SNEP-FSU ET LA FSU J'AGIS !
ENGAGÉ.ES AU QUOTIDIEN !**

29 > **06**
NOV DÉC

Votez !

FAITES-VOUS ENTENDRE

Nos candidats

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

CAPA Profs et CE EPS

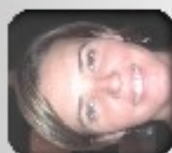
Avec le SNEP,

J'agis!

Je vote du 29 Nov au 06 Déc !



Julien L. FARRER
Collège Les Neiges
RANCIER



Virginia GRIMC
Collège Marcel
CAUQUEN



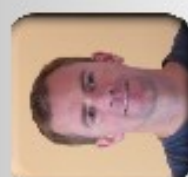
Alex BILLY
Collège Truse
RANCIER



Ines V. SCHITT
Collège Les Neiges
RANCIER



Rosely J. GILLOU
Collège Les Neiges
CAUQUEN



Philippe L. BURRER
Collège Les Neiges
RANCIER



Françoise L. MINGOT
Collège Les Neiges
CAUQUEN



Olivier F. FAYE
Collège Les Neiges
RANCIER



Olivier D. SCHITT
Collège Saint-Jacques
RANCIER



Estelle M. GILLOU
Collège Les Neiges
RANCIER



Françoise L. BURRER
Collège Les Neiges
RANCIER



Françoise L. MINGOT
Collège Les Neiges
CAUQUEN



Raphaël L. CAUQUEN
Collège Les Neiges
RANCIER



J.-L. BRILLONARD
Collège Thérèse Perz
RANCIER



Estelle L. SCHITT
Collège Les Neiges
RANCIER



Laurent L. BURRER
Collège Les Neiges
RANCIER



Guillaume L. MINGOT
Collège Les Neiges
RANCIER

CAPA Agrégé(e)s



Solène P. FERRER
Collège Les Neiges
RANCIER



Fabienne L. GILLOU
Collège Les Neiges
RANCIER



Frédéric B. GILLOU
Collège Les Neiges
RANCIER

CTA



Sami F. MINGOT
Collège Les Neiges
RANCIER



Estelle L. GILLOU
Collège Les Neiges
RANCIER





Mais au fait pourquoi voter SNEP...c'est mieux ?

Nous faisons...



C'est « amusant » de voir qu'à chaque



LE SNEP ET LA FSU, C'EST LA FORCE DU COLLECTIF !

Voter pour le SNEP et la FSU, c'est la garantie d'avoir des élu.es engagé.es au quotidien, pour porter les revendications des personnels, de l'EPS et du sport scolaire !

Le SNEP-FSU dans les instances

- Ce sont près de 36 collègues représentant.es du SNEP-FSU en 2018 qui font vivre le paritarisme en préparant, siégeant et intervenant dans toutes les instances (capa, ct, chsct, unss)

Le SNEP-FSU forme, informe

- Ce sont des publications et informations régulières (Site, Bulletin, Lettre d'infos)
- Ce sont plus de 30 stages (corpo, métier, sécurité responsabilité, tzs, péda...) organisés depuis 2014 ayant permis de rencontrer plus de 600 collègues

Le SNEP-FSU vous aide, vous accompagne

- Ce sont plus de 80 Militant.es sur l'ensemble du territoire Breton qui sont au quotidien sur le terrain près de vous et qui répondent à toutes les sollicitations
- C'est un secteur Action Juridique qui accompagne de nombreux collègues face à l'administration

Le SNEP-FSU échange/débat avec les collègues

- C'est l'organisation de colloques et initiatives rassemblant des centaines de collègues pour parler de l'EPS, à l'image des Journées de l'EPS de février 2018 à l'ENS Rennes

AVEC LE SNEP-FSU ET LA FSU J'AGIS !
ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN !

29 > 06
NOV DÉC
Votez !
FAITES-VOUS ENTENDRE

Ils disent...



« En fait, les autres syndicats se mettent à parler d'EPS, de Sport Scolaire, d'Installations Sportives, à envoyer plein de lettres d'infos par mail, alors qu'entre chaque élection, sur le terrain il n'y a que le SNEP qui mouille le maillot !!

Et comme c'est difficile de résumer sur une profession de foi, ce que l'on ne réalise pas « en vrai » chaque jour, chaque semaine, on assiste alors à une énumération de grands slogans, « d'accroches-collègues » à des fins purement électoralistes.

Nous pouvons lire entre autre « *Nombreux sont ceux qui le découvrent chaque jour, les professeurs d'EPS ne sont pas certifiés. Le SE-UNSA propose de le devenir et de stopper ce traitement particulier qui n'a plus lieu d'être* ».

Alors cela veut dire que ce syndicat abandonne le forfait UNSS de 3h, la coordination EPS (attributions spécifiques des profs EPS) mais aussi revendique, comme les autres certifiés, que l'on puisse compléter son service dans une autre discipline ! et puis savent-ils vraiment aussi que certifié ne veut pas dire automatiquement 18h de cours, il n'y a pas de lien automatique entre corps et ORS !

« L'accès à des installations de qualité » (SE-UNSA), « un

égal accès pour tous à des installations de qualités » (SGEN-CFDT) est une évidence pour nous aussi, mais nous sommes les seuls à travailler sur le sujet (5 référentiels nationaux du SNEP quand même !), à pousser les murs des gymnases, à demander des piscines, lorsque nous rencontrons les élus et à publier nos propres études en Bretagne au sujet des piscines, grandes salles ou de l'enseignement des Appn.

« Défense de l'UNSS, partie intégrante de l'EPS » (SNFOLC), « un sport scolaire de qualité » (SE-UNSA) ne veut rien dire si au quotidien sur le terrain, on ne se bat pas pour le maintien des forfaits, pour des moyens attribués aux districts et aux AS. Seul le SNEP a voté contre l'augmentation de 10% du contrat-licence, c'est pas

une preuve ça ?

**Assurément,
voter SNEP
c'est plus sûr !**

Manifestement, les autres « forces » syndicales ne disposent pas dans l'académie de collectifs

immergés dans la profession, organisés pour une défense des collègues, associés à la défense de l'EPS et du sport scolaire en s'appuyant sur une connaissance approfondie du terrain.

On ne peut pas non plus passer sous silence l'orientation générale de ces syndicats tentés par « l'accompagnement » des propositions politiques tout en nous taxant « d'immobiles » ou de « toujours contre » plutôt que par la lutte pour un réel progrès de l'EPS et du Sport Scolaire.

**Au SNEP aussi on vous écoute
mais on vous entend surtout...**

SNEP-FSU
Bretagne
JOUEZ COLLECTIF





ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Les 5 étapes essentielles pour voter par internet

Où je reçois ma notice de vote ?

- Titulaires d'un poste en établissement, TZR et contractuels affectés à l'année > remise en mains propres par leur chef d'établissement contre émargement
- TZR et contractuels assurant des suppléances > envoi sur la messagerie professionnelle
- Agents placés en congé maternité, parental, longue maladie ou longue durée > envoi postal à l'adresse personnelle
- Agents détachés, mis à disposition, affectés à l'AEFE > réception d'une invitation à se connecter à l'espace GUILLEN, ils recevront ensuite une notice

Combien de votes ?

▶ Titulaires > 4 votes



▶ Non titulaires > 3 votes



▶ Stagiaires > 2 votes



N'oubliez pas de créer votre espace électeur

N'oubliez pas de créer votre mot de passe

À PARTIR DU

11 OCT.

Je me connecte à mon espace électeur



Je saisis mon adresse de messagerie professionnelle
Je crée mon mot de passe électeur à confirmer sur ma messagerie professionnelle

À PARTIR DU

11 OCT.



Les listes électorales des scrutins auxquels je vote sont publiées sur mon espace électeur ou affichées par extraits dans les écoles, établissements et services

À PARTIR DU

5 NOV.

Les professions de foi et les candidats



Les professions de foi et les candidats sont consultables sur mon espace électeur pour chacun de mes scrutins

ENTRE LE

05 ET LE 13 NOV.

Ma notice de vote



Ma notice de vote m'est remise en main propre, sur mon lieu de travail contre émargement, à mon adresse postale ou par mél
Elle contient mon identifiant électeur

DU

29 NOV. 10H

AU

06 DEC. 17H

(HEURE DE PARIS)

JE VOTE !



Je vote avec mon identifiant électeur et mon mot de passe électeur



www.education.gouv.fr/electionspro2018